

**Maîtrise d'ouvrage :** SEMERCLI 45 Bd Victor Hugo 92110 Clichy, Ville de Clichy-la-Garenne  
 Régis Lang, président de la SEMERCLI  
 Julien Pérez, maire adjoint en charge de l'urbanisme, de la communication et de l'intercommunalité

**Description :** Dans le cadre de l'opération ANRU, la SEMERCLI, avec le soutien de mécènes L'OREAL et SARIA, sociétés ayant leur siège social à proximité de l'œuvre artistique, a organisé un concours entre artistes pour *le traitement et la mise en valeur artistique des espaces libérés*.  
 Le lauréat du concours, réalisateur de l'œuvre, est **Gilles Brusset** (brussetgilles@yahoo.fr)  
 Coût : 32 000€ HT (réalisation et honoraires inclus)

"Tranches de ville", création artistique éphémère, Clichy-la-Garenne (92)

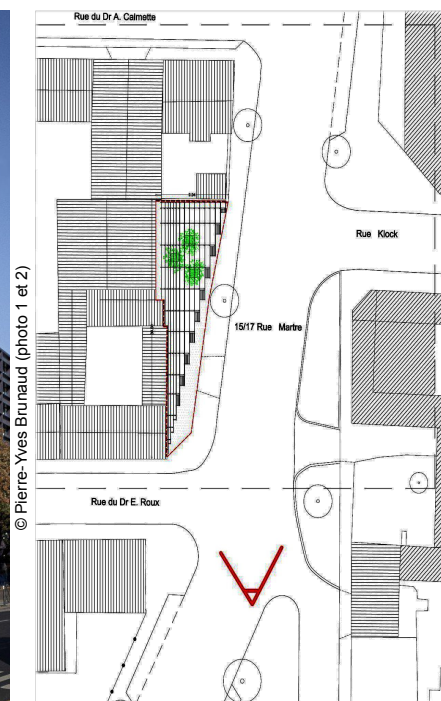


Vue de nuit : 15 et 17 rue Martre

Sociétés L'OREAL et SARIA, mécènes



Vue de jour



© Pierre-Yves Brunaud (photo 1 et 2)



Vue par soleil couchant

**Qualité architecturale :**

Façade éphémère de l'îlot « Tranches de ville » propose une limite claire et digne au 15 et 17 rue Martre.

L'œuvre est aussi une sculpture cinétique dont la perception varie avec la lumière, de jour, par soleil couchant, avec le reflet de la façade d'en face, ou de nuit, avec les phares des voitures. La lumière est captée par des bandes rétro-réfléchissantes.

**Qualité de la vie sociale :**

Les habitants, les promeneurs et les automobilistes se questionnent et bénéficient du spectacle de la rue. Ils sont informés du chantier à venir.

**Respect de l'environnement :**

L'œuvre réalisée avec des panneaux en bois sera démontée sans causer de nuisances. Elle est visitée tous les 9 mois par l'artiste.